

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **douzième jour de septembre 2011 à 20h00**
à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

11-09-255

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 8 août, 15 août et 29 août 2011.

ADOPTÉE

11-09-256

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 09-08-2011 au 11-09-2011
- nos M1039 à M1047 & 28977 à 29004 156 824,28 \$
- nos 28971;28827;27129;26569;26561;26452 annulé
- dépôts salaires des périodes 201132 à 201135

ADOPTÉE

11-09-257

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 12 septembre 2011
- nos 29005 à 29133 250 618,37 \$

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes - Le greffier dépose les états financiers d'organismes subventionnés par la Ville : CLDI, Ambulance St-Jean.

11-09-258

Mandat à un auditeur indépendant – Rapport sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de mandater Pierre Proulx, C.A., pour la production du «Rapport d'un auditeur indépendant sur le coût net de la collecte sélective de matière recyclables», et ce, pour l'année 2010.

ADOPTÉE

11-09-259

Demande de remise d'intérêts

ATTENDU la demande formulée par Lecours Soudure, co-proprétaire de la compagnie L & L s.e.n.c., à l'effet de créditer les intérêts chargés à cette dernière et dont l'autre co-proprétaire a fait défaut à ses obligations;

ATTENU QUE la Loi sur les cités et villes mentionne qu'il n'est pas au pouvoir du conseil de faire remise des taxes ni des intérêts sur ces taxes;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de ne pas accorder de congé ou de remise d'intérêts dans le dossier de la propriété de L & L s.e.n.c. ni dans aucun autre dossier.

ADOPTÉE

11-09-260

Avis de motion – Modification du règlement no 2006-113

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée sera adopté un règlement modifiant le règlement no 2006-113 concernant la tarification pour les demandes d'informations au rôle d'évaluation afin d'en augmenter les tarifs.

11-09-261

Mandat à un auditeur indépendant – Travaux subventionnés rue Saint-Jacques Est

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de mandater Pierre Proulx, C.A., pour la validation de la reddition de comptes dans le cadre du Programme de remplacement de conduites (PRECO) pour les travaux effectués sur la rue Saint-Jacques Est.

ADOPTÉE

Transfert budgétaires - Déposé

11-09-262

Demande de paiement – Certificat no 2 – Réaménagement du garage municipal

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement no 2 au montant de 17 964,55 \$ avant taxes à Construction Princeville inc. pour le réaménagement du garage municipal.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le déboursé relatif au paiement no 2.

ADOPTÉE

11-09-263

Engagement d'un journalier au Centre Sportif – Remplacement d'un congé-maladie

ATTENDU QUE M. Éric Laroche occupe un poste de journalier de fin de semaine au service des loisirs depuis le 27 janvier 2011 mais que son engagement n'avait jamais été ratifié;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'engager M. Patrick Drouin en date du 10 septembre 2011 à titre de salarié temporaire comme journalier de fin de semaine pour le remplacement d'Éric Laroche qui est en congé maladie;

QUE l'engagement de Éric Laroche soit ratifié et que sa date d'embauche soit le 27 janvier 2011.

QUE les conditions d'embauche des deux nouveaux employés soient établies selon les termes et conditions en vigueur de la convention collective actuelle.

ADOPTÉE

11-09-264

Renouvellement des assurances collectives 2011-2012

ATTEDNU QUE le Groupe Financier AGA inc. a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la Ville de Princeville;

ATTEDNU QUE le Groupe Financier AGA inc. confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012, sont justifiées;

ATTEDNU QUE le Groupe Financier AGA inc. indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

ATTEDNU QUE le contrat actuel avec l'assureur en est à sa troisième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

ATTEDNU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la Ville de Princeville et qu'ils jugent opportun de les accepter :

Il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon et unanimement résolu que le conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ Groupe Financier concernant l'assurance collective des employés de la Ville de Princeville pour la période du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012 pour un montant de 76 241,51 \$ taxes incluses.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Stéphane Marceau du Groupe financier AGA inc.

ADOPTÉE

11-09-265

Règlement no 2011-197 modifiant le règlement no 2007-136 concernant la protection et le prévention des incendies

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit

adopté le règlement no 2011-197 modifiant le règlement no 2007-136 concernant la protection et la prévention des incendies.

ADOPTÉE

11-09-266

Soumissions pour le grattage de neige et le déglacage des chemins municipaux – Saisons 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 - Partie Nord et Sud de la Ville de Princeville

ATTENDU QUE ce conseil a reçu des soumissions pour le grattage de neige et le déglacage de ses chemins municipaux dans le secteur rural;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que ce conseil de la Ville de Princeville accorde le contrat de grattage de neige et de déglacage des chemins municipaux de la Partie Nord d'une distance de 41,14 kilomètres à l'entrepreneur Jean-Claude Lizotte inc. au coût global annuel de 73 558,32 \$ avant taxes pour une période contractuelle de trois ans.

QUE ce conseil municipal accorde le contrat de grattage de neige et de déglacage des chemins municipaux de la Partie Sud d'une distance de 42,07 kilomètres à l'entreprise Excavations Tourigny inc. au coût global annuel de 77 829,50 \$ avant taxes pour une période contractuelle de trois ans.

QUE le conseil municipal autorise le maire et le greffier à signer les contrats de grattage de neige et de déglacage des chemins municipaux avec les entrepreneurs concernés pour la partie Nord et Sud de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

11-09-267

Taux de transport de neige 2011-2012

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de fixer le taux pour le transport de neige à l'intérieur des limites de Princeville à 1,037 \$ le mètre cube, et ce, pour la saison hivernale 2011-2012.

ADOPTÉE

11-09-268

Service de patrouille hivernale 2010-2011

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de la surveillance routière sur le territoire de la Ville de Princeville pour la période hivernale 2011-2012 à la compagnie Transport SMG au montant de 10 000 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

11-09-269

Taux location de machinerie

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver la liste des taux de location de machinerie de la Ville de Princeville datée du 12 septembre 2011 telle que déposée;

Cette liste remplace celle datée du 7 février 2005 et est effective jusqu'à son remplacement.

ADOPTÉE

11-09-270

Demande de traverse pour les sentiers de Quad du Moto Club Bois-Francis inc. saison 2011-2012

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que le conseil autorise le Moto-Club Bois-Francis inc. à circuler sur les chemins municipaux de la Ville de Princeville tel que décrit dans le règlement adopté par la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

11-09-271

Rechargement rue Jérémie-Pacaud – Adjudication de contrat

ATTENDU QUE ce conseil a reçu des soumissions pour le rechargement de la rue Jérémie-Pacaud dans le secteur du parc industriel Jacques Baril;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat de rechargement de la rue Jérémie-Pacaud à l'entreprise J.C. Lizotte inc. au coût de 14,99 \$ la tonne métrique, avant taxes, pour la fourniture de pierre concassée (20-0 mm) de classe A ;

QUE cette dépense soit financée un montant de 16 600 \$ perçu à même les revenus supplémentaires de la taxe foncière générale et des crédits budgétaires au poste – Chemins, rues et trottoirs prévus à même les activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

11-09-272

Soumissions revêtement bitumineux rues Lecours, Jérémie-Pacaud, Boulet et Grégoire – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues déposé par le greffier;

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour les travaux de revêtement en béton bitumineux des rues Lecours, Jérémie-Pacaud, Boulet et Grégoire, au plus bas soumissionnaire conforme soit Sintra inc. pour les montants unitaires suivants :

Mise en forme	=	1,40 \$/mètre carré;
Pulvérisation	=	1,50 \$/mètre carré;
Pavage EB-14	=	88,00 \$/tonne métrique;

QUE le financement de ces travaux s'effectue comme suit :

Rue Lecours	=	35 000 \$ à même la réserve financière résidentielle de la nouvelle Ville;
Rue Boulet	=	à même les activités financières;
Rue Grégoire	=	à même les activités financières;
Rue Jérémie-Pacaud	=	74 700 \$ à même les revenus de vente de terrains industriels et la balance à même les activités financières par transfert budgétaires tels que montrés sur la liste présentée par la trésorière.

ADOTPÉE

11-09-273

Frais annuel d'électricité pour kiosque postal Adrien-Paquet

ATTENDU QUE ce conseil municipal désire respecter l'entente de services établie pour la fourniture d'électricité des kiosques postaux situés au Domaine Paquet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'entériner l'entente de fourniture d'électricité pour l'éclairage des kiosques postaux situés au Domaine Paquet au montant de 125 \$ selon la facture présentée par Monsieur Gaétan Simard pour l'année 2011.

ADOPTÉE

11-09-274

Aide financière 2011 à ORASSE

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise le versement d'un montant de 4 000 \$ à l'organisme ORASSE de Princeville pour l'année 2011.

ADOPTÉE

11-09-275

Aide financière 2011 à la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable, et ce, pour l'année 2011.

ADOPTÉE

11-09-276

Aide financière 2011 à Ambulance St-Jean de Princeville

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accorder à l'organisme Ambulance St-Jean, une aide financière de 2 000 \$ pour les services de premiers soins qu'il dispense lors d'événements organisés sur le territoire, et ce, conditionnellement au dépôt de leurs états financiers.

ADOPTÉE

11-09-277

Demande de dérogation mineure - Monsieur Marco Bourque et Madame Mélanie Coulombe

ATTENDU la faible superficie du bâtiment touchée par la demande ;

ATTENDU QUE le triangle de visibilité n'est pas affecté ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 25, rue Roux la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Bourque et Madame Coulombe afin de permettre la construction d'un garage annexe à la résidence avec une marge avant de 5,50 mètres au lieu de 7,5 mètres pour la superficie touchée, ce qui représente une dérogation de 2,0 mètres pour la marge avant secondaire p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

11-09-278

Demande de dérogation mineure - Monsieur Stéphane Béliveau et Madame Marie-Pierre Cormier

ATTENDU QUE cette propriété est située dans un secteur où l'on retrouve déjà des bâtiments accessoires dans d'autres cours avant et bénéficiant de droits acquis;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin , il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 28, rue Des Trois Lacs la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Béliveau et Madame Cormier pour que soit régularisé l'implantation du bâtiment principal avec une marge latérale de 0,60 mètre au lieu de 2,0 mètres, ce qui représente une dérogation de 1,40 mètre, régulariser l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la cour avant avec une marge avant de 2,50 mètres au lieu de 8,85 mètres, ce qui représente une dérogation de 6,35 mètres et régulariser l'implantation d'un autre bâtiment accessoire dans la cour avant avec une marge avant de 5,72 mètres au lieu de 8,85 mètres, ce qui représente une dérogation de 3,13 mètres pour la marge avant. Le tout p/r à la réglementation vigoureuse.

ADOPTÉE

11-09-279

Demande de dérogation mineure - Monsieur Éric Gosselin

ATTENDU QUE le garage projeté est situé à plus de 75 mètres du chemin à côté de Carrières P.C.M. inc.;

ATTENDU QUE cette propriété est de grande superficie en zone rurale;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 120, 8^e Rang Ouest la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Gosselin afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire d'une superficie de 169 m² en plus du garage annexe existant, ce qui représente une dérogation de 132 m² p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

11-09-280

Demande de dérogation mineure de la compagnie 9025-5704 Québec inc. représentée par Monsieur François St-Cyr

ATTENDU QU'il y a un projet de revitalisation au centre-ville;

ATTENDU QUE permettre l'empiètement dans la marge avant favorise le développement du centre-ville;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située du côté Est de la rue St-Jean-Baptiste Sud à l'intersection de la rue St-Jacques Est, la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur St-Cyr pour la compagnie 9025-5704 Québec inc. afin de permettre la construction d'un bâtiment multifamilial isolé avec une marge avant

de 1,80 mètre au lieu de 7,50 mètres, ce qui représente une dérogation de 5,70 mètres pour la marge avant p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

11-09-281 **Commandite aux Jeunes Entrepreneurs des Bois-Francis et de l'Érable**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de verser un soutien financier de 1 000 \$ aux Jeunes Entrepreneurs des Bois-Francis et de l'Érable, pour l'année 2011, à titre de membre du Bureau des Gouverneurs.

ADOPTÉE

Demande d'adhésion à Tourisme Érable – À l'étude

11-09-282 **Règlement no 2011-198 modifiant le règlement no 2011-193 concernant la tarification du service des Loisirs et de diverses locations**

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2011-198 modifiant le règlement no 2011-193 concernant la tarification du service des Loisirs et de diverses locations.

ADOPTÉE

11-09-283 **Demande de prolongation à Olymel s.e.c. sur l'utilisation des terrains de balle**

ATTENDU QU'en octobre 2009 la Ville de Princeville a vendu le terrain où sont situés les terrains de balle avec un droit d'utilisation jusqu'au 1^{er} octobre 2011 à Olymel en autant que cette dernière n'en avait pas besoin;

ATTENDU QU'une année supplémentaire d'utilisation pour les activités de la Villes serait appréciée;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de demander à Olymel s.e.c. la prolongation jusqu'au 1^{er} octobre 2012 de la clause de possession indiquée à l'acte notarié déposé au Bureau de la publicité des droits en date du 28 octobre 2009 sous le numéro 16669800 et concernant la vente du terrain portant les numéros de lots 2A-52-P et 3A-53-P du cadastre du village de Princeville.

ADOPTÉE

11-09-284 **Modification de la résolution 11-03-088 – Mandat à des professionnels pour la construction d'un bâtiment multifonctionnel**

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la résolution no 11-03-088 car elle contenait une erreur et ne mentionnait pas la source de financement de la dépense;

ATTENDU QUE les mandats particuliers aux ingénieurs en structure et en mécanique n'étaient pas indiqués;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de remplacer la résolution no 11-03-088 par ce qui suit;

QUE ce conseil mandate l'architecte Monique Brunet pour concevoir des plans d'un bâtiment multifonctionnel, notamment pour la pétanque et les camps de jour, aux dimensions de 50 pieds par 60 pieds et dont les honoraires sont de 7 500 \$

pour les services de conception et d'analyse des soumissions, et de 3 000 \$ pour la surveillance de travaux et la préparation des certificats de paiements, le tout avant taxes;

QUE ce conseil mandate Consultant Donald Lavoie pour les services d'ingénieur en structure dont les honoraires sont de 2 000 \$ avant taxes ;

QUE ce conseil mandate Pluritec pour les services d'ingénieur en mécanique et électricité incluant la surveillance de chantier et dont les honoraires sont de 9 700 \$ avant taxes ;

QUE ces dépenses soient financées en partie par le règlement d'emprunt à être approuvé jusqu'au maximum permis par la Loi et la différence à même le fonds des activités financières.

ADOPTÉE

11-09-285

Aide financière aux Filles d'Isabelle

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 240 \$ aux Filles d'Isabelle de Princeville pour l'organisation des activités de leur prochaine année.

ADOPTÉE

11-09-286

Aide financière au Cercle social et culturel de Princeville inc.

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 630 \$ au Cercle social et culturel de Princeville pour l'organisation des activités de leur prochaine année.

ADOPTÉE

Table des aînés de la MRC de l'Érable – Classé

11-09-287

Légion Royale Canadienne – Jour du Souvenir 2011

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de verser un montant de 100 \$ à la Légion Canadienne afin de souligner d'une façon particulière le Jour du souvenir.

ADOPTÉE

11-09-288

Nomination d'un membre au comité de santé et sécurité au travail

ATTENDU QUE ce conseil désire nommer un nouveau membre au sein du comité de santé et sécurité du travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de nommer M. Willam Guérard comme membre du comité de santé et sécurité au travail de la Ville de Princeville en remplacement de M. Marc Boisvert pour le secteur de la voirie municipale.

ADOPTÉE

11-09-289

Commission toponymie

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'officialiser les noms de rues suivants :

- Rue Liberge située dans le secteur de la rue Lecours;
- Rue Simard située dans le secteur du boulevard Carignan Est;
-

QU'une correspondance soit envoyée à la Commission de toponymie du Québec concernant ces deux nouvelles appellations.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

11-09-290

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire